

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 287)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 569

présenté par
M. Paul

ARTICLE 41

À la première phrase de l'alinéa 6, supprimer le mot :

« expérimental ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.

Suppression d'une précision inutile.